

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Question écrite
Titre : Une restauration saine, durable et locale à la piscine de Bellerive ?
Initiant-e(-s) : Olivier THORENS

La restauration de la piscine de Bellerive actuelle ne semble pas en adéquation avec le plan climat adopté par le conseil communal et son offre est questionnable au regard des aspects de santé publique et de la fréquentation de la piscine par une population particulièrement jeune.

La restauration à la piscine de Bellerive est actuellement assurée par «LHC Gourmet». Ce prestataire dispose d'une offre de snack, de petite restauration et de boissons composés avec une part significative de produits industriels et non locaux.

Outre le fait que – tout à fait subjectivement - le terme «Gourmet» contenu dans la nom du prestataire interroge au regard de la qualité gustative des produits offerts, la qualité nutritionnelle d'un certain nombre de produits questionne également (produits ultra-transformés, quantité de sucre, qualité des graisses, etc). Ce dernier point est particulièrement important dans une perspective de santé publique vu la fréquentation élevée de la piscine par des enfants et adolescents. En effet, la consommation de produits ultra-transformés ou riche en sucres rapides est clairement associée à l'obésité et d'autres troubles métaboliques et devrait être évitée, particulièrement chez cette jeune population[1,2].

Finalement, l'offre du prestataire actuel ne correspond pas à l'axe 34 du plan climat «produits de saison et de proximité ; circuits courts» adopté par le conseil communal, et demande une adaptation.

Dans ce contexte, je remercie la municipalité de répondre aux questions suivantes :

1. Elizabeth L, Machado P, Zinöcker M, Baker P, Lawrence M. Ultra-Processed Foods and Health Outcomes: A Narrative Review. *Nutrients*. 2020;12(7):1955.
2. UNICEF. UNICEF advocacy strategy guidance for the prevention of overweight and obesity in children and adolescents. New York: UNICEF, 2020.

Conclusions :

1. La municipalité accorde-t-elle de l'importance à la qualité nutritives des boissons et de la nourriture auxquelles la population infantine et adolescente est exposée dans les infrastructures publiques de la commune ?
2. Quelle est l'échéance du contrat liant LHC Gourmet et la commune pour la gestion de la restauration de la piscine de Bellerive ?
3. La municipalité pense-elle lancer un appel d'offre lors de la prochaine échéance dudit contrat?
4. En cas d'appel d'offre pour le renouvellement du contrat de prestation de la restauration de la piscine de Bellerive, la municipalité veillera-elle à ce que les prestataires aient une offre abordable, en ligne avec l'axe 34 du plan climat et une

Conseil communal de Lausanne

attention concernant la qualité de cette offre, au regard des aspects de santé publique tel que mentionné ci-dessus ?

Lausanne, le 29 janvier
2024

M. Olivier Thorens



Signataire(s) :


